

***Progressisme et révision du droit***

Le progrès est une œuvre utile tant qu'il sert l'amélioration des conditions de vie, dans le respect de la personne et l'élévation de la qualité des relations sociales. Mais le progrès ne doit pas devenir un culte. En 1937, Pierre Teilhard de Chardin exposait que l'homme serait capable d'accélérer l'évolution naturelle de l'espèce en dopant son énergie vitale par l'association de la biologie, de la physiologie et de la médecine. Il employait les termes de « surhumanité » et de « sujet transhumain ». Julian Huxley, le frère d'Aldous<sup>1</sup>, biologiste et eugéniste convaincu, transcrivit ces thèses en descriptions matérielles des transformations à réaliser. Aldous Huxley aurait alors écrit son *Meilleur des mondes*, pour dénoncer l'utopie des visions de son frère. C'est Julian Huxley qui, dans les années 1950, rebaptisa le terme « eugénisme », peu vendeur, en « transhumanisme ». Le mouvement hippie, la banalisation de la consommation de stupéfiants, sont des manifestations de cette philosophie. Un expérimentateur : Fereydoun M. Esfandiary (connu sous le sigle de FM 2030) s'est fait cryogéniser au moment de sa mort, en 2000, en prédisant que la science le fera renaître en 2030, année de la défaite de la mort. Pour les transhumanistes, la PMA banalisée brise le dogme de la procréation naturelle. Elle « débarrasse le genre humain » de la différence des sexes, de l'acte parental, de la filiation ; elle ôte à la paternité son rôle ancestral. De plus, elle donne accès direct à l'œuf et à l'embryon humains, rendant possibles toutes les manipulations imaginées ou rêvées. Le transhumanisme est perçu comme un acte vertueux, libérateur de la reproduction à l'identique des tares de notre condition humaine. Le transhumanisme fait oublier la généalogie, et cela convient à une partie de la population. Mais l'effet pervers du transhumanisme est qu'il pallie, pour ses adeptes, le manque de sens de la vie. Il a, ainsi, un haut pouvoir de contamination et stimule l'offre de moyens techniques et juridiques visant à son accomplissement. L'enfant devient un produit de la technique, dont les commanditaires sont en mesure d'exiger qu'il se rapproche de la perfection, ou qu'il soit tout au moins conforme au niveau de qualité prescrit dans le cahier des charges.

Ainsi, la biologie est appelée à suivre une logique de marché, tant en matière de procréation humaine robotisée qu'en stratégie de victoire sur la mort. Cependant, le seul progrès perceptible est celui du consumérisme froid, même si le progressisme compassionnel semble séduire une partie de la classe politique. Le « droit à l'enfant » écrase les droits de l'enfant. La marchandisation de l'enfant, et bientôt celle du corps humain, sont en voie de légalisation. Les voix qui les dénoncent sont caricaturées en « ennemies du progrès ».

Pourtant, la quête du transhumanisme peut sous-tendre un glissement lent vers une société totalitaire où les enfants, puis les citoyens, deviendraient la propriété de l'Etat. Si la « victoire sur la mort » est obtenue (en 2030 ou à une autre date), la question de la procréation ne se posera d'ailleurs plus. L'espèce humaine constituera une société d'immortels, figés dans le présent, empêtrés dans leurs contradictions et voués à la régression morale de la condition humaine.

---

<sup>1</sup> l'auteur du *Meilleur des mondes*